
Coordonnées des services de transport adapté

Communiquez avec l'un ou l'autre des quatre services de transport adapté de la CMQ pour plus d'informations (horaires, admissibilité, réservations, accompagnement, etc.).

Service de transport adapté de la Capitale (STAC)

418 687-2641
www.stacquebec.ca
courriel@stacquebec.ca

Société de transport de Lévis

418 837-9552 (secteur Est)
418 837-7273 (secteur Ouest)
www.stlevis.ca
transport_adapte@stlevis.ca

PLUMobile (Côte-de-Beaupré et Île d'Orléans)

418 827-8484
1 866 824-1433
www.plumobile.ca
info@plumobile.ca

MRC La Jacques-Cartier

1 877 224-6174
www.tcjacquescartier.com
tcjc@mrc.lajacquescartier.qc.ca

Partenaires financiers

Transports
Québec 



Partenaires du projet pilote



PROJET PILOTE

TRANSPORT ADAPTÉ

**Une meilleure
accessibilité dans la
région métropolitaine
de Québec**



Initié par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) grâce à un partenariat avec les organismes de transport impliqués, ce projet pilote est soutenu financièrement par le ministère des Transports du Québec (MTQ) et la CMQ. Il vise à faciliter les déplacements des utilisateurs admis aux quatre services de transport adapté du territoire de CMQ.

La présentation du projet

Le projet pilote vous permet, comme utilisateur du transport adapté, de :

1. Vous rendre sur un territoire contigu au vôtre, peu importe où vous habitez sur le territoire de la CMQ. À titre d'exemple, vous pourrez vous rendre de Québec à Lévis (voir section « Déplacements métropolitains » pour plus de détails).
2. Vous déplacer localement sur un réseau de transport adapté autre que celui où vous habitez. À titre d'exemple, si vous êtes un résident de Stoneham en visite à Québec, vous pourrez utiliser les services offerts sur le territoire de Québec par le STAC pour vous déplacer entre deux points situés dans cette ville (voir section « Déplacements secondaires » pour plus de détails).

Pour pouvoir bénéficier de ce projet pilote, vous devez être un usager résidant du territoire de la CMQ et admis au transport adapté selon la politique en vigueur au MTQ.

Le projet pilote se terminera le 31 décembre 2012.

Les organismes de transport participant au projet pilote

Le projet pilote est rendu possible grâce aux organismes de transport suivants : le Service de transport adapté de la Capitale (STAC), la Société de transport de Lévis, la MRC de La Jacques-Cartier, PLUMobile (MRC La Côte-de-Beaupré et L'Île-d'Orléans) et la Société des traversiers du Québec.

Déplacements métropolitains

Il s'agit de déplacements effectués entre deux territoires contigus de transport adapté de la CMQ.

Comment réserver un déplacement métropolitain

Contactez le service de transport adapté de votre lieu de résidence. Il s'occupera de l'organisation de votre déplacement à l'aller et au retour.

Tarification

Chaque organisme de transport établit sa tarification pour les déplacements métropolitains.

Politique de service

La politique de service de votre organisme de transport adapté est en vigueur.

Traversier

Dans le cadre d'un déplacement planifié par votre service de transport adapté et utilisant le traversier, ce dernier est gratuit. Par contre, si vous vous rendez par vous-même au traversier, vous allez devoir payer votre passage.

Déplacements secondaires

Déplacement effectué entre deux points situés sur un territoire autre que celui de votre résidence.

Comment réserver un déplacement secondaire

Contactez le service de transport adapté qui s'occupe du territoire où vous allez faire le déplacement.

Tarification

La tarification du service de transport adapté du territoire où vous allez faire votre déplacement est en vigueur.

Politique de service

La politique de service de l'organisme de transport adapté du territoire où vous allez faire le déplacement est en vigueur.

